

rencontrai une femme qui avait eu une jambe cassée et dont la guérison traînait en longueur; je lui recommandai d'aller en pèlerinage à Ste-Anne. Si vous la priez bien, lui dis-je, vous serez bientôt guérie. Quelque temps après, l'enfant de cette miraculée, une jeune fille de 16 ans, eut une main paralysée. Encouragée par sa mère, elle va à Ste-Anne et revient guérie.

J'allai en France dans le mois de février 1888. En passant à Ste-Anne d'Auray, je me fis un devoir d'arrêter au sanctuaire si vénéré de la patronne des Bretons. Avec quel bonheur j'épanchai mon cœur aux pieds de Ste Anne! Malheureusement ma joie ne fut pas sans mélange. Une voix intérieure m'adressa un reproche. Qu'était-ce? Le voici: "Comment, te voilà en mission depuis 32 ans et tu n'as jamais parlé de moi! Toi, un enfant de la Bretagne!" Vous pouvez juger combien ce reproche me fut sensible. Hélas! il était bien mérité! Je demandai pardon à la Grand'mère et promis de réparer le passé à mon retour.

En passant à Montréal, le T. R. P. Célestin Augier, tout récemment nommé Provincial des Oblats du Canada, nous offrit, au défunt Père André et à moi d'aller faire un tour à Québec. Nous acceptâmes avec empressement une offre si conforme à nos désirs. Un de nos compagnons de Manitoba, le P. Le Floch, était malade à St-Sauveur depuis longtemps. Quelle agréable surprise lui procurerait notre visite! A peine arrivé à St-Sauveur, je suis invité à aller le lendemain à Ste-Anne de Beupré avec un pèlerinage québécois. Il n'y avait pas à refuser une telle invitation. J'allai donc au beau sanctuaire de la Patronne du Canada et j'y priai avec toute la ferveur dont je suis capable. Pendant que j'étais prosterné aux pieds de la statue miraculeuse, ne voilà-t-il pas que le même reproche retentit encore au fond de mon cœur. Je promis de nouveau de réparer le passé.

De retour à St-Albert, je guétais les chances de mettre en pratique toutes mes bonnes résolutions.

Au Conseil vicarial, dans l'été de 1888, à St-Albert, il fut question de la mission de Ste-Anne. La vieille église tombait en ruines et la population du lac était réduite à de bien minimes proportions. La question était celle-ci: "Faut-il abandonner la mission du lac Ste-Anne ou faut-il la maintenir?" autant que je me rappelle, personne ne voulut voter la sup-